

17 nov 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 17 novembre 2006

Transport routier

Assentiment à l'accord sur le transport routier entre la Belgique et la Macédoine

Assentiment à l'accord sur le transport routier entre la Belgique et la Macédoine

Sur proposition de M. Karel De Gucht, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministre a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord sur le transport routier entre le gouvernement belge et le gouvernement macédonien (*). Cet accord règle toutes les relations internationales de transport routier de personnes et de marchandises entre la Belgique et l'A.R.Y. de Macédoine.(*) signé à Skopje le 10 septembre 1998.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe